



GERER LA PRISE EN CHARGE MEDICAMENTEUSE DANS LES STRUCTURES MEDICO-SOCIALES

Référence : LY41

 Date sur demande


 Devis sur demande

MODALITÉ D'INTERVENTION

 Intra

 Blended learning

VOTRE SECTEUR D'ACTIVITÉ

 Médico-social

VOUS ÊTES

Professionnel de santé, directeur(trice), médecin coordonnateur (trice), cadre de santé, infirmier(ère) et autre professionnel soignant contribuant à l'administration des médicaments, pharmacien(ne), préparateur(trice) en pharmacie, personnel en charge de la qualité gestion des risques.

PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

LES PLUS

- Cette formation est animée par un(e) consultant(e) spécialisé(e) en mangement des risques médicaux.
- Le + digital : module e-learning inclus « prise en charge médicamenteuse : processus et sécurisation »
- Alternance d'apports théoriques, retours d'expérience et mises en situation.
- Echanges autour de la présentation de sinistres liés au circuit du médicament survenus dans des structures médico-sociales.
- Ateliers en sous-groupes : analyse de cas cliniques, mises en situations pratiques.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- **Participer** à la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse en structure médico-sociale, par la connaissance.
- **Comprendre** les responsabilités des différents acteurs impliqués dans les étapes de distribution, administration et surveillance de la prise en charge médicamenteuse du résident.

PROGRAMME

1 – Les fondamentaux à connaître

- QCM « Responsabilités juridiques »
- QCM « Gestion des risques »

2 – Le processus de prise en charge médicamenteuse du résident en structure médico-sociale : bonnes pratiques et prévention des risques

- Pour chaque étape de la prise en charge médicamenteuse, de la prescription à la surveillance du traitement :
 - Rappel de la réglementation et des bonnes pratiques
 - Rôles et responsabilités des différents acteurs (prescripteur, pharmacien, IDE et professionnels impliqués dans « l'aide à la prise »)
 - Identification des risques, causes et facteurs favorisants (iatrogénie, patients à risques, médicaments à risques, ...) Les nouvelles obligations de signalement (évènement indésirable associé aux soins, dysfonctionnement grave, ...).
 - Barrières de prévention

3 – Prise en charge globale et prise en charge médicamenteuse du résident : des liens étroits et complexes à entretenir pour préserver l'autonomie du résident


- Conciliation entre éducation thérapeutique et autonomie du résident ; bon usage des médicaments
- Sensibilisation à la démarche éthique : refus de traitement, gestion personnelle des médicaments par le résident autonome, administration médicamenteuse et troubles cognitifs.



EVALUATION

Tout au long de la formation, le formateur s'assure de la bonne compréhension du contenu pédagogique par les participants.

Une évaluation de la satisfaction est adressée en fin de formation.

 +33 (0)4 72 75 58 03

 formation.sham@relyens.eu



www.sham.fr



PARTAGEONS PLUS QUE L'ASSURANCE

une société du groupe relyens